

COMMUNE DE BEAUMONT
COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 avril 2010 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, André AUDIBERT, Jacques MATHIEU, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, Laurence RIEU, Jean-Rémy DURAND-GASSELIN.

Excusés : Georges LEMOINE, Marie Aimée THERME.

Secrétaire de séance : Jacqueline MIELLE.

ORDRE DU JOUR

❖ Comptes de gestion du percepteur

Délibération : les comptes sont approuvés à l'unanimité.

❖ Demande de subvention pour la ferme communale de Fabrou au Conseil régional, dans le cadre du Contrat de Pays.

2 phases de travaux sont prévues : la 1^{ère} de 2010 à 2012 pour la construction du bâtiment agricole et le gros œuvre de la maison d'habitation. La Commune achètera les matériaux et Rémy Fischer effectuera les travaux. Le montant des matériaux s'élève à 65 493 € HT. La subvention demandée est à hauteur de 50 % minimum et la vente de la propriété ne pourra être réalisée avant 10 ans.

Délibération : la demande de subvention au Conseil Régional, dans le cadre du Contrat de Pays, est approuvée à l'unanimité.

❖ Travaux de voirie : pour 2010, 20 000 € sont inscrits au budget et la Commune bénéficiera de 11 000 € de subvention dans le cadre de Cap Territoire.

5 000 € ont déjà été utilisés en 2010. Des travaux sur la piste Beaumont / Col des Cayres sont envisagés pour 8 000 €.

Délibération : après concertation, les travaux sur la route de Peytot, Terre Rouge et la montée du Blat (près de chez M. Rouvier) sont retenus pour 2010.

QUESTIONS DIVERSES

❖ La Commune demande à l'ACCA de Beaumont, qui chasse sur cet espace, de régler l'assurance du Groupement Forestier, soit 29 € cette année.

❖ *Délibération :* la Commune participera au financement du FUL, à hauteur de 0.20 € par habitant, soit 42 € pour 2010.

Le Fonds Unique Logement permet au Conseil général d'aider les personnes qui ont des difficultés pour rester dans leur logement, accéder à un logement décent.

❖ Téléalarme : la Commune a pris en 2003 une délibération pour participer à la prise en charge de ce dispositif pour les habitants qui en ont besoin et ne sont pas imposables. Elle règle les frais d'installation et la moitié de l'abonnement, sur présentation des factures.

Délibération : La Commune maintient son aide en prenant acte des tarifs, qui sont en baisse.

❖ Collectif du Ron Purri

Délibération : la Commune attribue au Collectif du Ron Purri une subvention de 400 € en 2010.

❖ Règlementation de l'affichage publicitaire.

La Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional engagent une démarche visant à la résorption des affichages publicitaires en élaborant un règlement spécial de publicités, enseignes et pré enseignes. La législation nationale sera adaptée au territoire.

Délibération : Le Conseil municipal demande la création de zones de réglementation spéciale.

Il désigne Le Maire, Annie Mahieux et Dany Decavata pour représenter la Commune au sein du groupe de travail constitué autour de cette problématique.

❖ Mise en conformité du captage de Malaval et installation d'un périmètre de protection.

Délibération : Le Conseil municipal accepte la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de RCI (Rhône Cévennes Ingenierie).

Clôture de la séance à 23 h

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com ,

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie

(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses)

peuvent le demander par courrier électronique

Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers